

# Fermeture d'école : les élus s'expliquent

La fermeture de l'école Jean-de-La-Fontaine en juillet 2024 a été entérinée par le conseil communautaire jeudi dernier.

Trente-neuf. C'est le nombre de voix qui a permis à l'interco d'acter la fermeture de l'école Jean-de-La-Fontaine, lors du conseil communautaire du 21 décembre. Trente-trois élus ont voté contre. Trois bulletins nuls et un blanc ont aussi été décomptés lors du dépouillement.

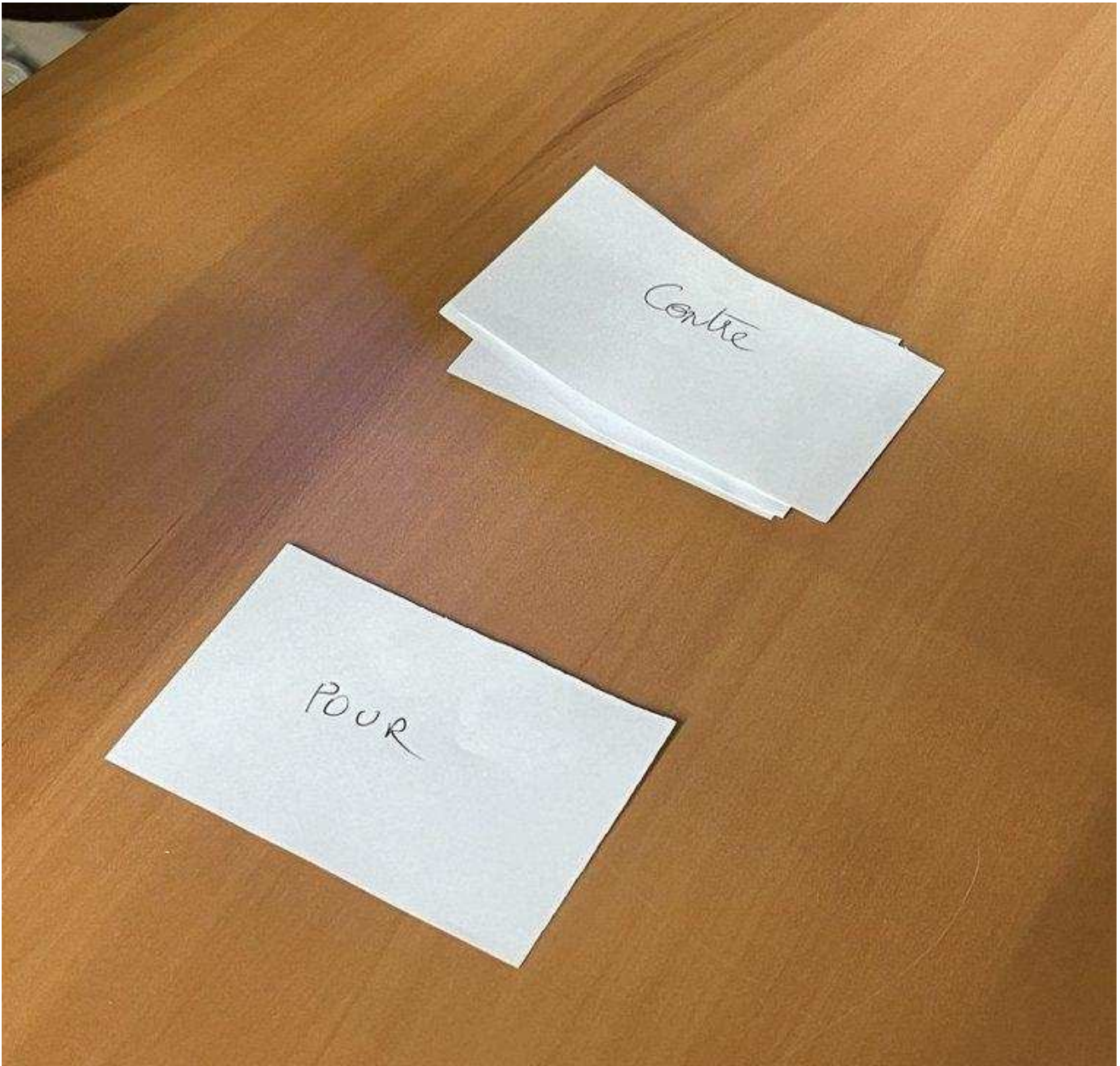
Un élu de Lougé : « Mauvais signal »

Lors du débat, Nicolas Drouet, représentant de Lougé-sur-Maire, a demandé si le vote pouvait être repoussé d'un an. Il a avancé que la fermeture d'une école « **donne un mauvais signal à l'extérieur. [...] De plus, 2024 est une année importante pour le territoire, notamment car le Haras du Pin va rayonner. En plus, on a changé le nom de l'interco pour rayonner davantage, alors je trouve que ce n'est pas le moment** ». S'ajoute à cela un débat, lors du conseil municipal de Lougé-sur-Maire qui « **était contre cette fermeture** ». Son délégué a donc voté « contre ».

Jeudi, la prise de parole de Guillaume de Vignerai, maire de Ri (dont l'école a fermé en 1983), n'est pas passée inaperçue. Le maire du village de 160 habitants est allé dans le sens du président de l'interco, arguant la nécessité d'une « **solidarité territoriale** » avec les écoles des communes autour d'Argentán. Un argument avancé par les promoteurs de cette solution, s'appuyant sur le taux important d'élèves présents à La-Fontaine grâce à une dérogation. L'élú de Ri a conclu en conseillant aux parents « **de monter** » leur propre école. Bronca des intéressés...

Quelques heures avant le vote, la section argentanaise du PCF avait transmis une consigne d'abstention aux élus communistes. Trois délégués y sont encartés ou sympathisants : Isabelle Teresa, Lionel Lecerf et Serge Vallet.

Annah BLOUIN-FAVARD.



Les élus de l'intercommunalité devaient se prononcer « pour » ou « contre » la fermeture de l'école La-Fontaine. Ouest-France